

TENIR COMPTE DES IMPACTS DES BUDGETS PROVINCIAUX SUR LA POPULATION – POURQUOI UTILISER UNE ANALYSE INCLUSIVE SELON LE GENRE DANS LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

À l'intention des décideurs politiques du Nouveau-Brunswick

Puisque la vie des femmes touche à tous les aspects de la société et de l'économie, travailler vers l'égalité réelle pour elles doit se faire de façon holiste et globale, afin d'aborder la situation des femmes dans son ensemble. Le travail sur des questions féminines traditionnelles, telles que l'équité salariale, les services de garde et la prévention de la violence doit se poursuivre. Cependant, on sait que c'est au niveau macroéconomique, le niveau de l'ensemble des politiques et des investissements du gouvernement, - qui inclus les questions féminines traditionnelles - où se prennent les actions qui ont la plus grande incidence sur la condition socio-économique des femmes. Nous nous devons de nous attaquer au problème total de la situation des femmes, et ce, de façon globale. L'analyse inclusive selon le genre est un outil de gestion qui permet d'accomplir ce but.

Qu'est-ce que c'est l'analyse inclusive selon le genre (AIG)?

L'analyse inclusive selon le genre est un outil qui peut être intégré aux processus d'élaboration des politiques et des budgets afin d'assurer que ces mesures aient un impact équitable sur les femmes et sur les hommes, ainsi que sur d'autres sections de la population.

Pourquoi cela devrait-il vous importer?

1 – C'est une priorité actuelle des Néo-Brunswickoises qui est ressortie dans toutes les instances de consultations et de concertation majeures des femmes qui ont eu lieu dans les dernières années dans la province :

- C'est une priorité identifiée par les 300 femmes qui ont participé à la Marche mondiale des femmes 2010, édition du Nouveau-Brunswick.
- C'est une priorité identifiée par les femmes dans TOUTES les régions consultées en 2010 par la Direction des questions féminines du N.-B. dans le cadre de sa planification stratégique.
- C'est la priorité no.1 actuelle des membres du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, qui représente les droits et intérêts des femmes francophones de la province.

2 – C'est un élément essentiel d'une gestion efficace. Puisque la population est l'objet prioritaire du gouvernement, il se doit de mesurer de façon adéquate comment elle est affectée par ses politiques et budgets. Sans mesurer les impacts du budget provincial sur les diverses sections de la population, incluant les hommes et les femmes, on ne peut pas savoir comment le budget les affecte.

3- Le besoin existe. Il y a encore de grandes différences entre la réalité des hommes et des femmes du N.-B. Par exemple, le revenu annuel moyen des Néo-brunswickoises est de 22 875 \$, tandis que celui des Néo-brunswickois est de 34 321 \$. Les femmes au Nouveau-Brunswick ont donc un revenu qui équivaut à seulement 67 % de celui des hommes et ceci est sans parler des autres domaines où il y a encore beaucoup de progrès à faire pour les femmes, tel que le combat contre la violence ou le manque de représentation adéquate des femmes au niveau politique.

4 – Si on ne le fait pas, il y a des conséquences néfastes. Par exemple, en 2008, lorsque le gouvernement provincial proposa, dans le cadre d'une réforme fiscale, un crédit d'impôt pour enfant pouvant atteindre 400 \$, l'intention était d'aider les familles, surtout celles dans le besoin, dont les familles monoparentales. Cependant, une analyse de l'impact sur les genres de la réforme fiscale proposée, réalisée par la professeure Kathleen Lahey de Queens University, a démontré que l'effet combiné des mesures proposées serait, entre autres, qu'un grand nombre de mères monoparentales ne bénéficieraient pas du crédit d'impôt, en tout ou en partie, et que plus d'hommes que de femmes en profiteraient. En fait, l'analyse a pu démontrer que l'effet global serait de creuser l'écart qui existe déjà entre les revenus des femmes et des hommes. Par contre, cet effet était prévisible mais aucune analyse des impacts de ces mesures sur les femmes et les hommes n'a été faite. Par conséquent, la réforme qui a éventuellement été mise en place a eu un impact négatif sur toutes les femmes et particulièrement sur les mères monoparentales. Ceci aurait pu être prévenu grâce à l'analyse inclusive selon le genre.

Où au monde ça s'est fait

Selon l'organisme manitobain UNPAC (United Nations Platform for Action Committee), une analyse inclusive selon le genre a été utilisée dans des processus budgétaires dans plus de 60 pays pendant la décennie allant de 1995 à 2005 :



L'Autriche, le Maroc et l'Australie sont parmi les plus de 60 juridictions à avoir utilisé l'analyse inclusive selon le genre dans leur processus budgétaire. L'usage de cette analyse a mené à des investissements judicieux dans chaque cas. Par exemple, en Australie, où une initiative d'analyse inclusive selon le genre a été utilisée dans le processus budgétaire de 1984 à 1996, le

nombre de places en garderies s'est vu accroître par un multiple de cinq (5) (UNPAC). Il s'agit là d'un investissement très judicieux, puisqu'on connaît bien les retours sur investissements en matière de services de garde à l'enfance. En effet, ici, au Canada, chaque investissement de 1 \$ vers un système de services de garde donne un retour de 2.30 \$ sur le PIB à court terme (Robert Fairholm, Centre for spatial economics).

Qu'est-ce que ça veut dire concrètement?

Utiliser une analyse inclusive selon le genre dans le processus budgétaire veut dire prendre en compte de façon systématique les réalités socio-économiques et les besoins des hommes et des femmes dans le processus budgétaire. Ceci veut dire :

- que les recherches et les recommandations effectuées dans le but de guider les décisions budgétaires doivent traiter des réalités et des besoins spécifiques des hommes et des femmes (entre autres en utilisant des données sur la population ventilées selon le sexe et en analysant ces données quand il y a une divergence entre les femmes et les hommes);
- qu'on doit donner aux femmes et aux groupes de femmes un poids équitable dans les consultations pré budgétaires;
- et, qu'au moment des décisions budgétaires finales prises par le Cabinet, l'analyse des réalités et besoins de la population (incluant les spécificités entre les hommes et les femmes) et les consultations publiques doivent être les considérations les plus importantes.

Par où commencer au Nouveau-Brunswick – des options :

- ✓ Donner une directive à tous les ministères de recueillir des données ventilées selon le sexe au sujet des usagers de leurs programmes et services, et rendre ces données accessibles au public.
- ✓ Former un comité de travail composé de décideurs, de fonctionnaires, de la société civile et de chercheur(e)s afin d'étudier et de proposer une stratégie de mise en œuvre de l'analyse inclusive selon le genre au sein de l'appareil gouvernemental.
- ✓ Effectuer un projet pilote de mise en œuvre de l'analyse inclusive selon le genre dans un ministère.

Pour en savoir plus :

- Le Manuel *L'égalité dans les budgets - pour une mise en œuvre pratique* (2009) du Conseil de l'Europe :
[http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/CDEG\(2008\)15_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/CDEG(2008)15_fr.pdf)
- Isabella Bakker, *Gender Budgets : Why they Matter in Canada* (en anglais seulement):
http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2005/afb2006_techpaper1_gender_budget_initiatives.pdf
- Le guide produit par la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif :
<http://www.gnb.ca/0012/Womens-Issues/Genderanalysis2003-f.pdf>

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick au 506-381-2255 ou par courriel au info@rfnb.ca.



REGROUPEMENT FÉMINISTE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK